

REPONSE AU POSTULAT 4.01/22

Sobriété et économie d'énergie, développons des « coups de pouce de verts »

M. Maël Bourquard, PS

En préambule, le Conseil communal remercie le Conseil de Ville pour la patience dont il a fait preuve dans l'attente de la réponse à ce postulat 4.01/22 qui a été accepté le 28 février 2022.

La sobriété et les économies d'énergie sont des thèmes essentiels de la politique énergétique de la Ville de Delémont. Ainsi, la population delémontaine est régulièrement informée sur l'importance d'avoir des comportements écologiquement responsables notamment à travers la publication d'articles sur le site internet des SID (www.sid.delemont.ch) et dans le magazine *Delémont.ch*. Diverses actions sur le terrain et ateliers sont également régulièrement organisés par les SID tels que la matinée « énergie » au Collège de Delémont afin de sensibiliser les élèves à une consommation responsable de l'énergie ou l'action récente en collaboration avec le Service UETP « J'échange mes clés de voiture contre un vélo électrique » visant à inciter les citoyens à changer leur comportement.

Les SID ont déjà mis en application le *nudge* également appelé « coups de pouce vert » dans certaines occasions. Depuis 2022, par exemple, les SID proposent comme produit standard le produit « Topaze » composé d'énergie hydraulique suisse et de solaire local. Par ce changement, les citoyennes et citoyens de la Ville sont fournis par un produit plus vert tout en ayant toujours la possibilité de changer de paramètre et de retourner à l'ancien produit. Cet exemple de « coups de pouce vert » a été très bien accueilli par la population avec un très faible taux de retour à l'ancien produit. Le site internet évoqué est également source d'inspiration pour les citoyennes delémontaines et les citoyens delémontains.

Aujourd'hui, les consommatrices et les consommateurs peuvent déjà suivre l'évolution de leur consommation d'électricité en consultant leur décompte de facturation. En effet, celui-ci présente un indicateur en pourcent de l'évolution personnelle de la consommation par rapport à l'année précédente. Cet indicateur permet déjà d'encourager les consommatrices et les consommateurs à réduire leur consommation.

De nouvelles perspectives par la digitalisation

Depuis 2021, les SID sont partie prenante avec les membres de la Charte à un projet de digitalisation de leurs services dont fait notamment partie une plate-forme de visualisation qui permettra aux consommatrices et aux consommateurs d'avoir accès en ligne à de nombreuses informations sur leur consommation. Grâce aux nombreux partenariats intercommunaux déployés depuis de nombreuses années par les SID dans toute la Suisse romande, cette plate-forme de visualisation sera complémentaire au déploiement du smart-metering dès 2023. Une fois en ligne, celle-ci offrira aux SID de nouvelles perspectives digitales très intéressantes afin d'inciter la population à plus de sobriété et d'économie d'énergie. La mise en place de « coups de pouce verts » pourra être envisagée.

Les « coups de pouce verts » font donc déjà partie des moyens utilisés par la Ville de Delémont pour encourager les citoyennes delémontaines et les citoyens delémontains à des comportements écologiquement responsables et ainsi atteindre les objectifs de sa stratégie énergétique. La mise en place de nouveaux « coups de pouce verts » sera facilitée par cette nouvelle plate-forme de visualisation.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

La chancelière :

Damien Chappuis

Edith Cuttat Gyger

Delémont, le 9 novembre 2022